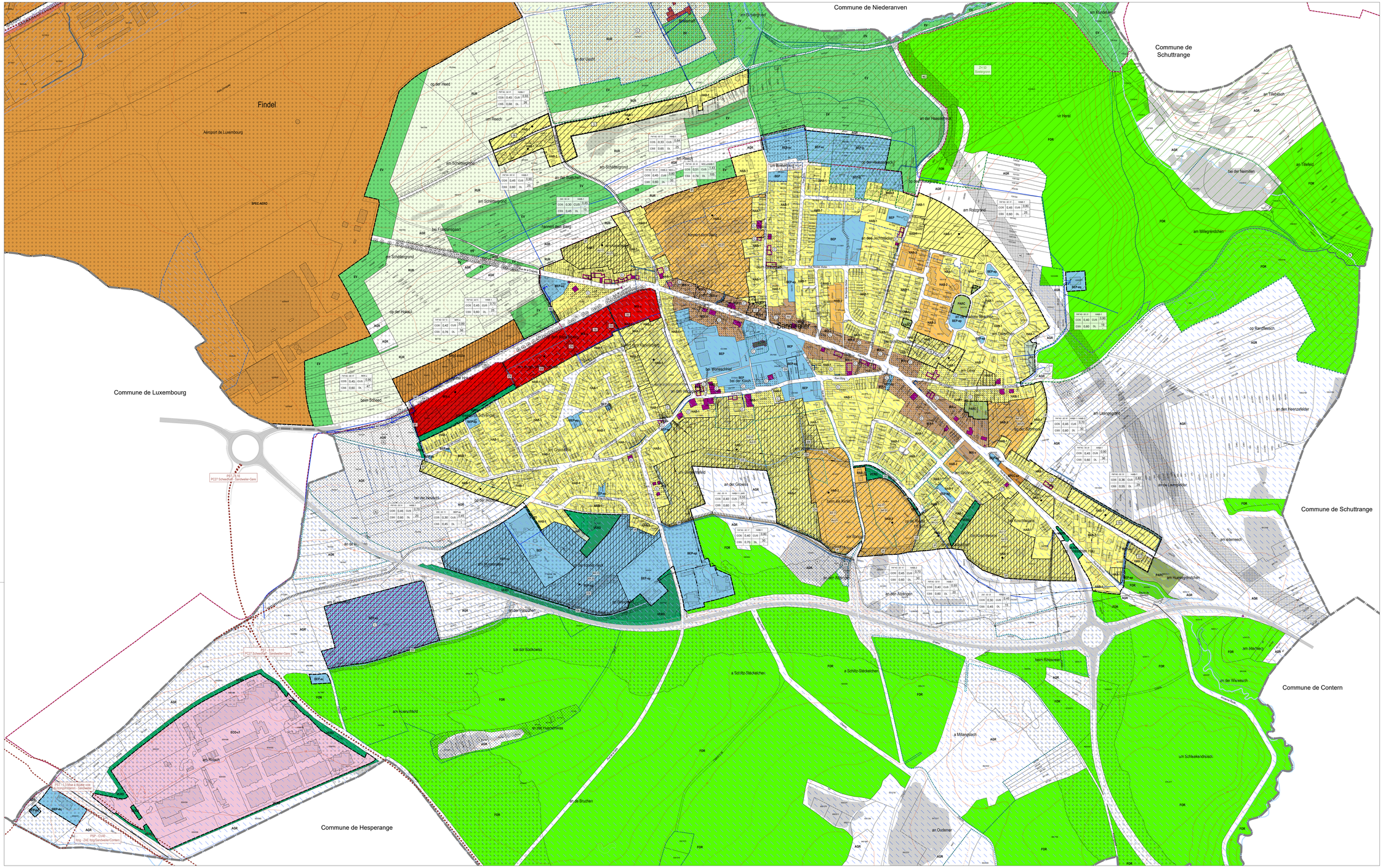

Légende: PAG

- Parcelle cadastrale / immeuble (1)
- Parcelle / immeuble en réalisation (2)
- Délimitation de la zone verte
- Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- HAB-2 Zone d'habitation 2
- MIX-v Zone mixte villageoise
- MIX-u Zone mixte urbaine
- ECO-c1 Zone d'activités économiques communale type 1
- SPEC-ECO Zone spéciale d'activités économiques - tertiaire
- SPEC-AERO Zone spéciale - aéroport
- SPEC-sst Zone spéciale - station-service
- Délimitation des différentes zones (SPEC et BEP)
- BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- BEP-ens Zone de bâtiments et d'équipements publics - enseignement
- BEP-h Zone de bâtiments et d'équipements publics - hospitalier
- BEP-sp Zone de bâtiments et d'équipements publics - aires de jeux et espaces publics
- BEP-eq Zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements et aménagements spécifiques
- BEP-sp Zone de bâtiments et d'équipements publics - sports et loisirs
- JAR Zone de jardins familiaux
- PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur
- Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones réunies à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone verte

- AGR Zone agricole
- RUR Zone rurale (7)
- FOR Zone forestière (3)
- PARC Zone de parc public
- VERD Zone de verdure
- EV Zone d'espace vert (7)

Zones superposées

- PAP approuvé à maintenir ou en cours
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" (PAP NQ)
- Zone d'aménagement différé « PAP NQ
- Zone d'aménagement différé (ZAD)
- Secteur et éléments protégés d'intérêt communal
- secteur protégé de type "environnement construit"
- construction à conserver (4)
- gabarit d'une construction existante à préserver (4)
- alignement d'une construction existante à préserver (4)
- mur à conserver (4)
- petit patrimoine à conserver (4)
- cimetière militaire allemand à conserver (4)
- secteur protégé de type "environnement naturel et paysage"
- Zone de servitude "urbanisation"
- SP servitude "urbanisation - intégration paysagère"
- EN servitude "urbanisation - élément naturel / arbre"
- CU servitude "urbanisation - couloirs verts"
- CH servitude "urbanisation - chiroptères"
- NC servitude "urbanisation - zone non constructible"
- CE servitude "urbanisation - cours d'eau"
- PA servitude "urbanisation - passage"
- Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"
- couloir pour projets de mobilité douce
- couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Zone de bruit (5)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives

- à l'aménagement du territoire
- Plans directeurs sectoriels - POS (8)
- POS Transports (PST)
- POS Mobilité douce - piste cyclable
- POS Paysages (PSP)
- Zone de préservation des grands ensembles paysagers
- Plan d'occupation du sol "aéroport et environs" (9)
- Périmètre du POS
- Couloir pour voies de communication (chemin de fer)
- à la gestion de l'eau
- Zone de protection d'eau potable (Règlement grand-ducal) (10)
- à la protection de la nature et des ressources
- Zone protégée d'intérêt national déclarée (4)
- Zone protégée d'intérêt national à déclarer (4)
- Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Nature 2000 (11)
- à la protection des sites et monuments nationaux
- Immeubles et objets classés monuments nationaux (12)
- Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (13)

Indications complémentaires (à titre indicatif)

- Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (11)
- Habitats d'espèces protégées Art. 17 (relevé non exhaustif) (11)
- Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées Art. 21 (relevé non exhaustif) (11)
- Terrains avec des vestiges archéologiques inscrits à l'inventaire supplémentaire, classés monument national ou en cours de classement (13)
- Terrains avec des vestiges archéologiques connus (14)
- Zone de protection d'eau potable (protection rapprochée et éloignée) (10)
- Cours d'eau / Eaux stagnantes (6)
- Courbes de niveau, équidistance 5 m (6)
- Conduite SEBES
- Conduite d'eaux potables
- Canalisation d'eaux usées (mixtes) / collecteur
- Limite de la commune

(1) Administration du Cadastre et de la Topographie. Plan cadastral numérique (PCN) - Exercice février 2021
(2) Idem à jour, AC Sandweiler et Z+S
(3) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC) - Administration du Cadastre et de la Topographie, 2009
(4) Inventaire du patrimoine bâti, SSMN, AC_Znorn/Bartreng
Inventaire patrimoine bâti, SSMN, AC_Znorn/Bartreng - validé par le Service des sites et monuments nationaux, juillet 2019
(5) Administration de l'Environnement - Unité surveillance et Evaluation de l'environnement
(6) Administration de la Gestion de l'Eau - Service Hydrologie, 2009 - 2010 - 2011
(7) Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « transports »
Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « paysages »
(8) Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « transports »
« Aéroport d'environs » en vue de rendre obligatoire une Enième modification du POS « Aéroport d'environs »
(9) Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Administration de la Nature et des Forêts, octobre 2020
(10) Règlement grand-ducal du 20 juillet 2018 portant révision du règlement grand-ducal modifié du 15 janvier 2002 et du 19 janvier 2004
(11) Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Administration de la Nature et des Forêts, octobre 2020
DPNN à déclarer : Zones proposées par le Service Plan national pour la Protection de la nature (PNPN) de 2018
(12) Service des sites et monuments nationaux, Liste des immeubles et objets classés monuments nationaux au 31/12/2020 - Directive Habitats, 2015
(13) Service des sites et monuments nationaux, Liste des immeubles et objets classés monuments nationaux ou inscrits à l'inventaire supplémentaire, état du 24 mars 2021
(14) Règlement grand-ducal du 2 octobre 2018 portant création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine 'Fuuferlächer, Millbech, Stuwebësch, Buurtlëtz-Iwwerfir, BTI et Büchel, ainsi que du site de captage Schieren' situées sur les territoires des communes de Contern, Hesperange, Luxembourg, Sandweiler, Schuttrange et Walferdange
(15) Règlement grand-ducal modifié portant mise en œuvre des dispositions de l'article 17 et du de l'article 21 de la loi du 19 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
- Cadastre des biotopes protégés, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, 2009
- Habitats d'espèces protégées Art. 17 et Sites de reproduction Art. 21, Ecoscope Bauherrn, 2009
(16) Cartes National de Recherche de Nichebiotope CNRN - 21.05.2014
(17) - Projet de règlement grand-ducal portant création de zones de protection autour du site de captage d'eau souterraine Birebrongrom situées sur les territoires des communes de Luxembourg, Niederanven et Sandweiler
- Projet de règlement grand-ducal portant création de zones de protection autour du captage d'eau souterraine Fuerwiertche situées sur les territoires des communes de Luxembourg, Niederanven et Sandweiler

Plan d'aménagement général

projet pour la saisine du conseil communal
11 novembre 2021

Sandweiler

ZEYEN BAUMANN
Zeyen+Baumann sàrl
7, rue Wenceslas 1er
L-7244 Bereldange
T +352 33 52 56
F +352 33 52 57
www.zeyenbaumann.lu

échelle 1:2.500

11 novembre 2021